

INFORMATION AUX AUTEUR-E-S DES COMMUNICATIONS ORALES ET DES SYMPOSIUMS

Lors du dépôt de votre proposition de communication ou de symposium, vous aurez à indiquer vos coordonnées d'auteurs séparément des « métadonnées » concernant votre proposition.

Ces dernières sont les suivantes :

- Titre

- Résumé de 4000 signes maximum présentant les références épistémologiques et méthodologiques de la recherche pour un poster ou une communication, jusqu'à 24000 signes pour un symposium (incluant la problématique et le déroulement du symposium, ainsi que les résumés des 3 communications si symposium courts ou des 6 communications si symposium long) ;

- Les résumés de communications comporteront trois à cinq références bibliographiques extérieures aux publications de l'auteur-e.

- Type de contribution : à choisir dans le menu déroulant : communication orale, symposium court ou symposium long ;

-Axe thématique : à choisir dans menu déroulant : savoirs scolaires, processus et dispositifs, institutions en contextes, alternatives en (et) débats ;

- Trois à cinq mots-clés ;

Toutes les propositions soumises seront expertisées en double aveugle selon les règles de notre communauté scientifique. C'est pourquoi les références bibliographiques de l'auteur ou des auteurs ne doivent pas apparaître.

La présence d'un corpus de données (empirique ou non) recueilli, traité et analysé en fonction d'une méthodologie et d'une problématique explicites seront retenus comme critères d'évaluation, communiqués aux membres du comité scientifique qui examineront les contributions.

Les propositions de symposium réuniront des communications (3 ou 6) d'au moins 2 équipes de recherche différentes. Le coordonnateur qui déposera la proposition de symposium devra d'abord en présenter la problématique et le déroulement, en adoptant le même format que les communications (cf. ci-dessus). Les présentations des communications réunies dans le symposium suivront, chacune répondant au même format.

Une plage horaire de 1h30 sera attribuée pour un symposium court (3 communications), deux plages de 1h30 pour un symposium long (6 communications).

Les symposiums seront évalués globalement, y compris si les évaluations des contributions sont hétérogènes.

Un maximum de 2 communications au colloque en tant que premier auteur sera accepté.